

DÉPARTEMENT DU CHER – COMMUNE DE NANÇAY

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUIN 2022

Réuni le vendredi dix juin deux mil vingt-deux à dix-neuf heures, salle de la mairie de Nançay, sous la présidence de Monsieur Alain URBAIN, Maire, le Conseil Municipal a délibéré sur les questions suivantes :

Étaient présents : Mesdames BOUGIS, FONTENY, LE BEUF, MARY,
Messieurs BAILLY, IMBAULT, LEFEVRE, PERRIER, PINGUET, RAGOBERT,
URBAIN.

Étaient excusés : Mesdames BOUHOURS, GUÉRU, Monsieur BONNOT.

Était absent : Monsieur BARRÉ.

Madame Marie-Claude BOUHOURS a donné pouvoir à Madame Roseline MARY,
Madame Arlette GUÉRU a donné pouvoir à Monsieur Alain URBAIN.

Monsieur Sylvain PINGUET a quitté la séance à 19 heures 40.

EXAMEN DE DEVIS

a) Jeux pour l'école de golf :

Le conseil municipal décide d'acheter des jeux pour l'école de golf : le montant s'élève à 358.92 € T.T.C.

b) Éclairage public :

Le Maire présente le plan de financement concernant la rénovation de l'éclairage public du centre bourg : le montant s'élève à 20 141.30 € H.T. pris en charge à 50 % par le Syndicat Départemental d'Énergie du Cher et 50 % par la Commune.

Le Maire présente ensuite le plan de financement concernant la rénovation de l'éclairage public de l'Église : le total des travaux se monte à 7 877.45 € H.T. pris en charge à 50 % par le Syndicat Départemental d'Énergie du Cher et 50 % par la Commune.

Le conseil accepte ces deux plans de financement.

c) Livres pour la bibliothèque :

Le devis pour l'achat de livres pour la bibliothèque est soumis au conseil : il s'élève à 208.69 € T.T.C.

Le conseil donne son accord.

d) Dictionnaires :

Des dictionnaires seront achetés, comme chaque année, pour offrir aux élèves qui entrent en 6^{ème} en septembre prochain.

DÉCLASSEMENT DE PARCELLE

Le conseil décide de déclasser la parcelle cadastrée section E n°1082, provenant de la division du domaine public, dans le domaine privé de la Commune.

FONDS DE CONCOURS POUR LA MODIFICATION DU PLU

Le Maire informe le conseil municipal que dans le cadre de la modification du PLU de Nançay, la Communauté de Communes, compétente en matière d'élaboration des documents d'urbanisme, a réalisé des dépenses au titre des insertions presse et de la rémunération du commissaire enquêteur.

La Communauté de Communes Sauldre et Sologne propose de solliciter le versement d'un fonds de concours, à hauteur de 49 % des frais qu'elle a engagé, auprès de la Commune de Nançay, à savoir, un montant total de 4 719.74 € T.T.C. de frais administratifs. Il sera donc demandé à la Commune 2 312.67 €. Le conseil municipal accepte.

.../...

.../...

FONDS DE SOLIDARITÉ POUR LE LOGEMENT

Le conseil municipal décide de verser la somme de 300.00 € au Fonds de Solidarité pour le Logement pour l'année 2022. Ce fonds regroupe les aides au logement, à l'énergie, à l'eau et au téléphone en faveur des personnes défavorisées. Le Maire est autorisé à signer la convention.

JEU DE SOCIÉTÉ

Le Maire porte à la connaissance au conseil que la Société Créacom Games va créer un jeu de société Circino, le Chasseur de Trésors Destination Cher.

Le conseil municipal accepte que la Commune figure gratuitement dans ce jeu et consent à ce que le Maire signe la convention de partenariat.

AUGMENTATION DU LOYER AUX FARGES

Le conseil municipal décide d'augmenter le montant du loyer du logement de la Ferme des Farges de 1.61 %, selon l'indice de référence des loyers, à compter du 1^{er} juillet 2022.

INFORMATIONS

- ❖ Le feu d'artifice sera tiré le samedi 16 juillet, au stade des Veignes.
- ❖ Une réunion pour la sécurité lors de la nuit des étoiles et le stationnement quotidien des véhicules au cœur du village aura lieu prochainement.
- ❖ Le Maire informe que les travaux d'enfouissement des réseaux rue Cognée et rue du Grand Meaulnes vont débiter bientôt.
- ❖ Monsieur RAGOBERT indique que les travaux de refoulement vers la Rère reprendront après la pluie.
- ❖ Le Maire informe que le bureau d'information touristique est ouvert depuis le 1^{er} juin.
- ❖ Madame BOUGIS signale que l'école recherche un jeune qui souhaiterait effectuer un service civique à la prochaine rentrée scolaire.

Le Maire,